



EPLEFPA de Châlons-en-Champagne

CFPPA de l'Épine

52 allée du Château 51460 L'ÉPINE

SIRET: 195 111 968 00036

NDA: 2151P002051

Cet engagement ne vaut pas agrément de l'État

CHARLEV LLE L LLE Tél.: 03 26 68 66 11 MÉZ ÈRES Fax: 03 26 68 66 26 SEDAN cfppa.somme-vesle@educagri.fr www.eplefpachalonsenchampagne.fr PARIS 4 **EPERNAY** CHÂLONS-EN D935 SÉZANNE VITRY-LE FRANÇOIS TROYES

> MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

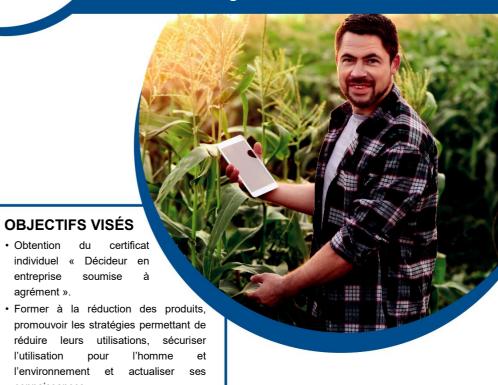
Le CFPPA de L'EPINE est certifié selon les exigences des référentiels QualiformAgri et Qualiopi (ACTION DE FORMATION) depuis le 12/11/2021.



CERTIFICAT INDIVIDUEL

CERTIPHYTO INITIAL DÉCIDEUR EN ENTREPRISE

- Soumise à agrément -



MODES DE VALIDATION

Formation courte certifiante.

entreprise

agrément ».

l'utilisation

l'environnement

connaissances

À l'issue de la formation, un test sous forme de QCM, est réalisé sur poste informatique en vue de l'obtention du certificat.



DURÉE DE L'ACTION

• 21 heures (3 journées de 7 heures).

DATES DE SESSION

- Calendrier consultable sur le site internet du CFPPA de l'Épine www.eplefpachalonsenchampagne.fr
- · Si besoin, nous contacter.

VOIE DE FORMATION

Formation professionnelle continue

ACCESSIBILITE PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être proposé pour faciliter leurs parcours.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent handicap au 03.26.68.66.11

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- Arrêté du 29 Août 2016 portant création et fixant les modalités d'obtention du certificat individuel pour l'activité « Décideur en entreprise soumise à agrément ».
- Réglementation et sécurité environnementale > 6 h
- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public > 7 h
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives > 7 h
- Vérification des connaissances par test informatique > 1 h



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel
- Mobilisation des acquis des stagiaires et apports théoriques via support informatique (PowerPoint).
- Apports théoriques sur les problématiques de milieux locaux (zones de captages...).
- Illustration des pratiques par la présentation de films et de vidéos.

NOMBRE DE STAGIAIRES

• Min: 8 personnes / Max: 15 personnes

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

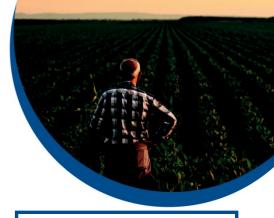
- · Questionnaires de satisfaction
- Taux de satisfaction : 92%
- Taux de réussite à la certification :
 100 %

PRÉREQUIS

· Savoir lire et écrire.

COÛT DE LA FORMATION

120€/ jour de formation, soit pour un parcours de 360 €.



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Tout public

MODALITÉS D'ACCES DES DEMANDEURS

 Délais d'accès à l'action : Inscriptions demandées 15 jours avant le début de la session.



INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION ET LES FINANCEMENTS

- Prise en charge possible OCAPIAT
- · Formation éligible au CPF.
- Autres financements : (VIVEA, OPCO, plan de développement des compétences...).

Contact: Elodie GOBILLARD - 03.26.68.66.11

cfppa.somme-vesle@educagri.fr